

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20131107-2013_B452-DE
Date de télétransmission : 15/11/2013
Date de réception préfecture : 15/11/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLÉ

2013_B452

OBJET : Institution - Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Christian LOUIT pour sa participation au 20ème anniversaire de l'AVUF sur le thème " Vivre la ville Universitaire de demain" le 10 décembre 2013 à Paris

Le 7 novembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 31 octobre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - CHARDON Robert, vice-président, Venelles, donne pouvoir à BARRET Guy - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-louis - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian - JOISSAINS-MASINI Maryse, président, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane

Excusé(e)s :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 7 NOVEMBRE 2013

Rapporteur : Régis MARTIN

Thématique : Institution

Objet : Modification du mandat spécial attribué à Monsieur Christian LOUIT pour sa participation au 20^{ème} anniversaire de l'AVUF sur le thème « Vivre la ville Universitaire de demain », le 10 décembre 2013 à Paris.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Bureau Communautaire du 16 mai 2013, par délibération n°2013_B156, a attribué un mandat à Monsieur Christian LOUIT pour assister à deux colloques de l'AVUF. Le premier s'est déroulé à Nantes les 13 et 14 juin 2013 et le second devait avoir lieu les 22 et 23 novembre à Paris.

La date de cette dernière réunion ayant été reportée au 10 décembre 2013, il convient de modifier la délibération sus-citée.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2009_A157 du Conseil communautaire du 23 octobre 2009, la C.P.A. a désigné Monsieur Christian LOUIT comme son représentant au sein de l'Association des Villes Universitaires de France (l'AVUF).

Le 20^{ème} anniversaire de l'AVUF, donne lieu à deux colloques en 2013 : l'un s'est déroulé à Nantes, les 13 et 14 juin et l'autre devait se tenir à Paris le 22 et 23 novembre.

La date de cette dernière réunion a été reportée au mardi 10 décembre 2013.

Le Bureau Communautaire du 16 mai 2013 ayant attribué, par délibération n°2013_B156, un mandat à Monsieur Christian LOUIT pour le colloque de Nantes

les 13 et 14 juin 2013, et un second mandat pour celui de Paris le 22 et 23 novembre, il convient de modifier cette délibération.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2123-18 et L.5211-10 ;

VU le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

VU la délibération n°2009_A143 du 29 juillet 2009 du Conseil communautaire portant délégation d'attributions au Bureau et notamment « d'accorder l'exercice d'un mandat spécial dans l'intérêt de la Communauté » ;

VU la délibération n°2009_A157 du Conseil communautaire du 23 octobre 2009, par laquelle Monsieur Christian LOUIT a été désigné comme son représentant de la CPA au sein de l'Association des Villes Universitaires de France ;

VU la délibération n°2013_B156, du Bureau Communautaire du 16 mai 2013, attribuant un mandat spécial à Monsieur Christian LOUIT pour sa participation au 20^{ème} anniversaire de l'AVUF les 13 et 14 juin 2013 à Nantes et les 22 et 23 novembre à Paris ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **MODIFIER** la délibération n°2013_B156, du Bureau Communautaire du 16 mai 2013, sur la participation de Monsieur Christian LOUIT à la réunion de Paris en date des 22 et 23 novembre 2013
- **ACCORDER** un mandat spécial à Monsieur Christian LOUIT pour sa participation au Colloque qui se déroulera à Paris le 10 décembre 2013
- **AUTORISER** pour l'exécution du présent mandat spécial le remboursement en fonction des frais réellement payés, sur présentation des pièces justificatives
- **AUTORISER** Madame le Président, ou son représentant, à signer tous les documents et à prendre toutes les décisions concernant ce dossier



Colloques nationaux de l'Association des Villes Universitaires de France



Prochain colloque
PARIS
10 décembre 2013
[Inscrivez-vous](#)

LE PROCHAIN COLLOQUE

LES RENCONTRES PASSEES

[> Qui sommes-nous](#)
[> Les rencontres à venir](#)
[> Le programme des formations de l'AVUF](#)
[> Actualités](#)



Association des Villes Universitaires de France

COLLOQUES AVUF > LE PROCHAIN COLLOQUE > EDITO

[> PROGRAMME](#) [> PARTENAIRES](#) [> INFOS PRATIQUES](#) [> INSCRIPTION](#)

PENSER LA VILLE UNIVERSITAIRE DE DEMAIN.

Colloque national - PARIS - le 10 décembre 2013

L'avant-programme est accessible par l'onglet "PROGRAMME" de la barre bleue ci-dessus.

Dans le cadre de son 20ème anniversaire, l'AVUF organise avec 3 collectivités une réflexion prospective sur "la ville universitaire de demain".

Trois rendez-vous sont prévus:

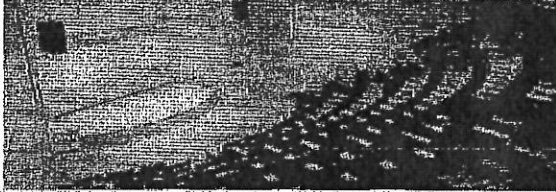
- 13 et 14 juin : Vivre la ville universitaire de demain, à Nantes
- 11 octobre : Aménager la ville universitaire de demain, à Aix-en-Provence
- 10 décembre : Penser, décider, et gouverner la ville universitaire de demain, à Paris.

A Aix-en-Provence, les débats seront organisés autour de deux questions:

1. Comment la ville universitaire de demain se dessine t-elle aujourd'hui?
2. Pourquoi la ville universitaire se dessinera t-elle autrement demain?



Colloques nationaux de l'Association des Villes Universitaires de France



Prochain colloque
PARIS
10 décembre 2013

Inscrivez-vous

LE PROCHAIN COLLOQUE

LES RENCONTRES PASSES

- > Qui sommes-nous
- > Les rencontres à venir
- > Le programme des formations de l'AVUF
- > Actualités



COLLOQUES AVUF > LES RENCONTRES A VENIR

PARIS - 10 décembre 2013

Penser la ville universitaire de demain

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'AVUF, en présence de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche, et du Président de la Conférence des Présidents d'Université.

20 ans après le lancement du plan Université 2000, les villes et les agglomérations s'investissent de plus en plus dans l'économie de la connaissance et orientent vers une dimension de villes apprenantes. L'enjeu c'est la vitalité de la recherche et la qualification des populations; c'est à dire les emplois de demain et d'après demain sur les différents territoires marqués par l'université.

Après les séminaire de Nantes en juin et d'Aix en Provence en octobre, l'AVUF et la Ville de Paris vous invitent à participer à ce colloque axé sur les questions de gouvernance et de stratégie locales d'enseignement supérieur et de recherche

Si vous souhaitez être automatiquement tenu informé de l'organisation et du programme de ce colloque, envoyez un mail avec vos coordonnées à cdm@avuf.fr Informations complémentaires sur www.avuf.net

MONTPELLIER - 5 décembre 2013

Journée d'études AVUF / ORSU*

« L'engagement solidaire, un lien structurant des politiques de vie étudiante »

Objet : Assemblée générale annuelle

Montpellier, le 18 octobre 2013

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine Assemblée Générale de l'Association des Villes Universitaires de France aura lieu :

**Le mardi 10 décembre 2013 de 9h à 10h
A l'hôtel de Ville de Paris
3 rue Lobau PARIS 4^e**

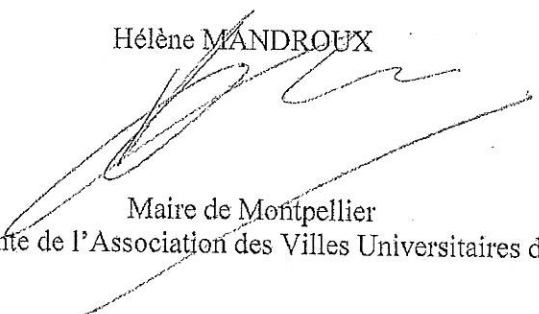
Cette assemblée générale se déroulera le lendemain de la visite du site universitaire de Jussieu (clôturée par un cocktail dînatoire à la tour Zamansky) et en préambule de notre colloque commémorant le 20^{ème} anniversaire sur le thème « Penser la ville universitaire de demain » en présence de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous trouverez en pièces jointes l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ainsi que le rapport annuel d'activité et le rapport financier.

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir me confirmer votre présence ou d'adresser une procuration à l'attention de mes collaborateurs Séverine ITIER et François RIO, dont les coordonnées figurent sur la fiche jointe.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Hélène MANDROUX



Maire de Montpellier
Présidente de l'Association des Villes Universitaires de France

OBJET : Institution - Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Christian LOUIT pour sa participation au 20ème anniversaire de l'AVUF sur le thème " Vivre la ville Universitaire de demain" le 10 décembre 2013 à Paris

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAÏNS MASINI



14 NOV. 2013